



# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

# Autocars Jaccou

ZA LA BORIE 2

43120 MONISTROL SUR LOIRE

[scolaires@autocars-jaccou.com](mailto:scolaires@autocars-jaccou.com)

## BULLETIN D'INSCRIPTION SERVICE SCOLAIRE

Année scolaire **2021/2022**

### LIGNE 34

ST FERREOL -> ST DIDIER EN

LICHEMIAILLE -> ST PAL DE MONS -> LA SEAUVE -> VELAY

STE SIGOLENE -> LA SEAUVE -> ST DIDIER -> ST JUST MALMONT -> FIRMINY -> ST ETIENNE

### INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 19/07/2021 A L'ADRESSE INDIQUEE CI-DESSUS

Je m'inscris avant le 19 juillet 2021, et je bénéficie du meilleur tarif. Une majoration de la participation familiale de 30€ sera appliquée à partir de cette date.

### ELEVE (PARTIE A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

NOM DE L'ELEVE: .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

NOM DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE : .....

VILLE DE L'ETABLISSEMENT : .....

CLASSE (impérativement) : .....

### REPRESENTANT(S) DE L'ELEVE (PARTIE A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

CAS DE GARDE ALTERNEE - 2EME PARENT

NOM/PRENOM : ..... NOM/PRENOM : .....

ADRESSE : ..... ADRESSE : .....

CODE POSTAL/VILLE : ..... CODE POSTAL/VILLE : .....

TELEPHONE : ..... TELEPHONE : .....

PORTABLE : ..... PORTABLE : .....

COURRIEL : ..... COURRIEL : .....

### DOCUMENTS A FOURNIR

- \* Un bulletin d'inscription par personne
- \* Un justificatif de domicile
- \* Pour le règlement par prélèvement, merci de nous joindre un RIB et de compléter le mandat de prélèvement
- \* Une enveloppe **format A4 à votre adresse, pré-timbrée en 50g** (la carte de transport sera envoyée à votre domicile)
- \* Tout document manquant empêchera le traitement de l'inscription

### TARIF ANNUEL

Elève domicilié dans le département de la Haute-Loire :

**225 €** (Ou 255 € si inscription après le 19 juillet 2021)

Elève domicilié hors département et se rendant dans un établissement de Haute-Loire, Etudiant et apprenti :

**450 €** (Ou 480 € si inscription après le 19 juillet 2021)

Duplicata de carte scolaire : **15 €**

**SUITE AU VERSO**

## MODE DE REGLEMENT

**PAIEMENT ANNUEL** : soit par chèque soit par prélèvement débité le 15/09/2021

Par chèque : règlement avec l'inscription, libellé à Autocars Jaccon.

Par prélèvement : merci de joindre un RIB et de compléter le mandat de prélèvement

**PAIEMENT AU TRIMESTRE** : soit par chèque soit par prélèvement

Par chèque libellé à Autocars Jaccon, établir **3 chèques au moment de l'inscription** que nous mettons en banque aux dates ci-dessous.

Par prélèvement, merci de nous joindre un RIB et compléter le mandat de prélèvement (voir dates ci-dessous)

PERIODES	ELEVE DOMICILIE EN HAUTE-LOIRE	ELEVE DOMICILIE HORS DEPARTEMENT HAUTE-LOIRE	DEBIT
1er trimestre : sept/oct/nov/déc	90.00 €	180.00 €	LE 15/09/2021
2e trimestre : janv/fév/mars	67.50 €	135.00 €	LE 15/01/2022
3e trimestre : avril/mai/juin	67.50 €	135.00 €	LE 15/04/2022

## POINT DE MONTEE (A COCHER)

### SAINT JUST MALMONT

- LES GRANGERS
- LE PECHER
- RUE NATIONALE

### SAINT FERREOL D'AUROURE

- LE PINAY
- LA COTE
- LE COULON
- MONUMENT AUX MORTS
- AUROURE

### SAINT DIDIER EN VELAY

- HOTEL DE VILLE
- LE CANARD

### LA SEAUVE SUR SEMENE

- SALGOTIER
- CENTRE
- MAIRIE
- LA PREVAUDIERE

### FIRMINY

- RUE JEAN JAURES (ARRET STAS RUE DE LA LOIRE)
- PLACE FERRER
- BD FAYOL (ARRET STAS C.C LES PRAIRIES)
- BD FAYOL (ARRET STAS FAYOL)

### SAINT PAL DE MONS

- LICHEMIAILLE (ECOLE PUBLIQUE)
- LICHEMIAILLE (LAVOIR)
- LOTISSEMENT DE LA TOURELLE
- ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH
- SERVICES TECHNIQUES
- COURTANNE

### SAINTE SIGOLENE

- HOTEL DE VILLE
- LACHAUD
- LA GUIDE

En cas de résiliation de l'abonnement après les vacances scolaires de la Toussaint, les frais d'inscription ne seront pas remboursés (cf : Règlement Régional des Transports Scolaires en Haute-Loire)

**JE JOINS L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS  
NECESSAIRES AU TRAITEMENT DE MA  
DEMANDE**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude  
des renseignements inscrits sur la  
présente demande

**Signature du représentant légal :**

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA



## RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT (à compléter par Autocars JACCON)

.....

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Autocars JACCON à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de AUTOCARS JACCON. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

### CRÉANCIER

Identifiant SEPA : FR16ZZZ677946 -  
Adresse : Esplanade des Pénitents

Nom du débiteur : AUTOCARS JACCON  
43190 TENCE FRANCE

### DÉBITEUR

Nom du débiteur : .....

Adresse : .....

CP Ville : ..... Pays : .....

IBAN

BIC

Prélèvement :  Récurrent  Unique

Joindre un RIB (Relevé d'identité bancaire)

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

SIGNATURE du titulaire du compte